

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.

*Réf.
Composition de l'assemblée : Madame Martine Payfa, Bourgmestre-Présidente, Mesdames & Messieurs Véronique Wyffels, Anne Depuydt, Annemie Vermeylen, Tristan Roberti, Philippe Desprez, José Stienlet, Echevines et Echevins.
Mesdames et Messieurs Alain Wiard, Anne Dirix, Roland Maekelbergh, Jan Verbeke, Guillebert de Fauconval, Jean-Claude Hariga, Fiorenzo Molino, Cécile van Hecke, Christine Ponchon, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Alain Caron, Jeanne Moreau, Claire Laloux, Frédéric Deville, Michel Kutendakana, Jean-Louis Leclercq, Maddy Tiembe, Membres.
Monsieur Christian Van Eetvelde, Secrétaire communal.
Excusé(s) : Messieurs Wiard, Maekelbergh et de Fauconval, membres et Monsieur Christian Van Eetvelde, Secrétaire communal remplacé par Monsieur Pierre Feron, Secrétaire communal ff.*

SEANCE PUBLIQUE DU 26 avril 2011

Objet : Motion relative à la mise en exploitation de la halte Arcades.

Le Conseil communal,

Considérant que l'aménagement d'une halte ferroviaire «Arcades» était prévue au Plan régional de développement ;
Considérant qu'un chantier d'envergure s'est déroulé entre 2005 et 2009 visant à aménager la halte «Arcades» et à la rendre accessible par des escaliers et des ascenseurs ;
Considérant que lors des soirées d'informations préalables au chantier il avait été annoncé aux autorités communales et aux riverains que la mise en exploitation de la halte Arcades débiterait en 2012 ;
Considérant que le chantier d'aménagement de la halte a demandé plusieurs années de travaux et engendré de nombreuses nuisances diurnes et nocturnes pour les riverains et habitants de la commune ;
Considérant que l'inoccupation actuelle engendre un sentiment d'insécurité et que des incivilités fréquentes y sont perpétrées (tags, dépôts clandestins, intrusion sur les quais) ;
Considérant les déclarations inquiétantes des responsables de la SNCB selon lesquelles la mise en exploitation de la halte Arcades pourrait être postposée de plusieurs années et ne se ferait qu'au moment de la mise en service du réseau RER ;
Considérant qu'en attente de la mise en service du réseau RER, la halte pourrait être utilisée dans le cadre de l'actuelle ligne 26 (Halle-Vilvoorde) ce qui constituerait un signal fort tant envers les usagers qu'envers les riverains qui ont supporté la lourdeur des travaux ;
Vu l'action 62 de l'agenda 21 local de la commune de Watermael-Boitsfort adopté en séance du Conseil communal du 16 mars 2010 : faire pression sur la SNCB pour obtenir – avant même l'ouverture de la ligne RER ayant justifié sa construction – la mise en exploitation de la station «Arcades» sur la ligne de train 26 (Hal-Vilvoorde) ;

Le Conseil communal

- exprime ses inquiétudes face à cette situation ;
- demande à la SNCB de mettre sans délai la halte Arcades en exploitation dans le cadre de l'actuelle ligne 26 ;
- charge le Collège des Bourgmestre et Echevins de transmettre la présente à Inge Vervotte, Ministre des entreprises publiques et à la SNCB.
- Charge le Collège des Bourgmestre et Echevins d'inviter la SNCB à se présenter en commission du Conseil communal pour évoquer ce problème.

Ainsi délibéré en séance,
Par le Conseil,

Le Secrétaire f.f.,
Pierre FERON

La Bourgmestre,
Martine PAYFA

Pour extrait conforme,
Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

La Bourgmestre,

Christian VAN EETVELDE

Martine PAYFA